

“

Capsule  
d'information



HAN-  
DROITS

Saviez-vous qu'il existe une  **prestation canadienne** pour les personnes handicapées âgées de 18 à 64 ans ?

Si vous ou un membre de votre famille êtes admissibles, vous pourriez recevoir **jusqu'à 200\$ par mois**, grâce à cette prestation.



Pour être **👉 admissible**, vous devez respecter les critères suivants :

- ➔ être âgé entre 18 et 64 ans
- ➔ avoir été approuvé pour le **👉 crédit d'impôt pour personnes handicapées**
- ➔ avoir produit votre déclaration de revenus annuels fédérale
- ➔ être un **👉 résident canadien** aux fins de la production de déclarations de revenus



Il est possible de  **présenter une demande** de différentes façons :

➔ en ligne 

➔ par téléphone **1-833-486-3007**

➔ en personne dans un bureau de Service Canada

➔ par la poste en remplissant le formulaire 



Pour plus d'informations sur la prestation  
canadienne pour personnes  
handicapées, rendez-vous sur le  
 **site Internet.**

